

Compte-rendu du Conseil du DLST Lundi 11 janvier 2021

Ouverture de la séance du Conseil du DLST à 17 h (visioconférence)

Collège A - Enseignant.e.s et enseignant.e.s-chercheur.se.s (9)

- **présent.e.s :** *Fabienne AGASSE, Christophe FURGET, Odile GAROTTA, Jean-Manuel GROUSSON, Anne MILET, Catherine PARENT-VIGOUROUX, Nicolas SZAFRAN, Gabrielle TICHTINSKY*
- **excusée :** *Julia DE SIGOYER*

Collège B - Personnels du DLST (3)

- **présent.e.s :** *Raphaël DUMONT, Laurence MARTELLE*
- **excusée :** *Evelyne ZORZETTIG*

Collège C - Etudiants (5)

- **absent.e.s :** *Tristan DYE, Romane LAMERAND, Ahmed M'SABOU, Xavier PRANDO, Céline RIGOLLET*

Membres extérieurs (4)

- **présent.e.s :** *Nathalie BIENVENU, Joanna FOURNIE*
- **excusé :** *Jean-Christophe LARBAUD*
- **absente :** *Chantal PELLISSIER*

Membre de droit (1)

- **présent :** *Yves MARKOWICZ, directeur du DLST*

Invités Permanents (19)

- **présent.e.s :** *Véronique BLANDIN, Denis BOUHINEAU, Jérôme DUPUY, Chantal FAYOLLE, Isabelle GAUTIER-LUNEAU, Thomas HINDRE, Olivier JACQUIN, Françoise JUNG, Frédérique NEAU, Armelle PHILIP, Eric QUIRICO, Frédérique SIMONOT, Gérald ZEZZA*
- **excusé :** *Dominique SALETTI*
- **absent.e.s :** *Marie-Cécile DARRACQ, Cécile GROS Erwan LANNEAU, Philippe MOREIRA, Annie PESENTI, Sébastien SOULAN*

ORDRE DU JOUR

1. Approbation des CR des conseils des 12 octobre et 9 novembre 2020
2. Appel à projets d'investissements 2021
3. Réorientations
4. Conséquences de la situation sanitaire sur le fonctionnement du DLST
5. L1/L2 au DLST : quelques analyses par profils
6. Questions diverses

1. Approbation des CR des conseils des 12 octobre et 9 novembre 2020

Les comptes rendus des conseils des 12 octobre et 9 novembre 2020 sont approuvés à l'unanimité moins une abstention.

2. Appel à projets d'investissements 2021

Depuis 3 ans, le DLST profite du fait qu'une partie du budget ne peut être utilisée qu'en investissement – politique d'amortissement de l'UGA – pour lancer un appel à projets d'investissements. Cette année, la part du budget réservée aux investissements s'élève à 79 786€, dont 30600 € ont déjà été préemptés pour le remplacement de plusieurs vidéoprojecteurs par des modèles HDMI et la facture correspondant aux fresques réalisées dans le cadre du Street Art Fest. Reste donc 49 186€.

Il est rappelé que sont considérés comme des investissements les achats d'un montant supérieur à 800 € HT (500 € HT pour l'informatique), et que les matériels acquis doivent faire l'objet d'un inventaire (indiquant d'une durée d'amortissement, dont l'un des effets consiste à ce que les sommes dépensées abondent le budget amortissement des années suivantes).

Cette année, l'appel à projet coïncide avec la mise en place de nouvelles maquettes à la rentrée prochaine, et dans certaines disciplines, de nouveaux TP sont prévus qui pourraient nécessiter des acquisitions importantes (Olivier Jacquin évoque en particulier une nouvelle UE de TP de physique). Les demandeurs sont incités à faire appel à d'autres sources de financement (l'appel est en particulier coordonné avec celui de PhITEM, qui sera lancé dès demain).

Il est demandé aux membres du conseil de se proposer sur le lancement d'un appel à projets d'investissements selon le calendrier suivant :

- envoi des informations aux enseignants dans la foulée du conseil ;
- retour des projets d'ici les vacances de février ;
- examen des demandes début mars par le conseil pédagogique de la LST (responsables de mention et équipe de direction du DLST) ;
- vote sur les propositions du conseil pédagogique par le conseil du DLST du 8 mars.

La procédure est approuvée par 13 voix pour et 3 abstentions.

3. Réorientations

Cette année, on assiste à une remontée importante du nombre de réorientation au second semestre, (96 étudiants, soit + 50 % par rapport à l'an passé) au 2nd semestre, une augmentation en particulier liée avec un plus grand nombre de réorientation à partir de la PACES, mais aussi des chiffres en hausse pour les réorientations au sein du DLST, en L1 et L2.

	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014	
	96	64	73	100	120	159	155	163	Les réorientations à partir de la PACES retrouvent leur niveau de 2018, année de mise en place du contrôle continu intégral dans la formation (avec 15% de réorientations forcées dès novembre, et par contrecoup des réorientations pour le second semestre qui sont uniquement le fait d'étudiants volontaires).
• PACES	42	22	31	38	92	99	108	112	
• Autres	55	42	42	62	28	60	47	51	
▶ Propédeutique	3								
▶ L1 - Δ parcours	20	16	23	25	12	40	32	39	
▶ L1 - hors LST	21	23	9	25	6	8	8	12	
▶ L2 - Δ parcours	8	2	9	11	6	14	7	0	
▶ L2 - hors LST	3	1	1	1					

Pour les changements de parcours au sein du DLST, les étudiants avaient jusqu'au 15 novembre pour faire la demande. Tous les retardataires ont essayé un refus. Les étudiants désireux de se réorienter à partir d'une autre composante ou d'un autre établissement devaient, eux, déposer leur demande avant la mi-décembre, et effectuer un entretien avec un personnel de la DOIP pour valider leur demande. A l'inverse, des étudiants du DLST ont profité de cette procédure pour se réorienter dans une autre composante, mais les informations ne sont pas encore disponibles, elles feront l'objet d'une information lors d'un prochain conseil (généralement, le DLST enregistre plus d'arrivées que de départs).

Une analyse détaillée montre que :

- si les étudiants de PACES choisissent toujours préférentiellement le parcours CeB (24 étudiants), parcours pour lequel l'accueil est de droit pour ces réorientés, on observe cette année un flux important vers SV (10), et aussi 4 réorientations en IMA et autant en PCMM ;
- les changements d'orientation en L1 sont légèrement supérieurs à ceux de l'an passé, et concernent au premier plan les L1 IMA (réorientations en MIN Int, PCMM et SPI) et PCMM (réorientations en CeB, IMA et SPI), juste devant SPI (réorientations en MIN Int, PCMM et SV) et ST (réorientations en CeB et SV) ;
- le nombre de réorientations en L2 retrouve son niveau de 2019, et concerne seulement 3 parcours, CHB, CHB Int et SVT (réorientations vers BIO, BIO Int ou CHB), sachant qu'une demande de GC vers EEA a été refusée (cursus antérieur inadapté) ;
- les arrivées extérieures en L1 concernent des CPGE inscrits en parallèle à l'UGA ou des étudiants de la prépa des INP (2 de chaque), 4 étudiants des IUT grenoblois (GEII, GTE, MP et IUT2), d'autre L1 de l'UGA (6 étudiants de MIASHS intègrent la L1 IMA, auxquels s'ajoutent des étudiant·e·s de Droit, LEA et Sciences du langage), un étudiant de L3 MIN qui souhaite recommencer en L1 IMA (!?) et 3 non grenoblois (IUT Marseille, INSA Rennes, L1 IMA Rennes) ;
- les arrivées extérieurs en L2 concernent deux étudiants de CPGE désireux de poursuivre en L2 Mathématiques, ainsi qu'un étudiant venant de l'Université d'Avignon (même parcours) ;
- 3 réorientations ont été autorisées en propédeutique, à savoir une étudiante de L1 SV (qui s'ajoute à une réorientation semblable au cours du semestre passé), une étudiante de L1 Droit et une étudiante admise à la demande de l'Unité Soins Etudes (pour une reprise d'études).

Enfin, le changement de semestre a également été l'occasion pour des étudiants de L1 et L2 (respectivement 53 et 25, contre 63 et 13 l'an passé) de revenir sur leurs choix d'UEX pour le second semestre. Si la dynamique est à la baisse pour les options en L1 IMA (19 au lieu de 35 l'an passé), elle est par contre en nette hausse pour la L1 SV (14 contre 5 l'an passé). En L2, plus de la moitié des demandes de changements concernent des étudiants des L2 MIN (9) et STE (6), deux parcours qui n'étaient pas concernés l'an passé !? Il est rappelé que ces changements d'UE peuvent avoir un impact important sur l'organisation des enseignements, avec l'ouverture ou la fermeture de groupes de TD, ce qui explique le fait que la question soit traitée relativement tôt dans le semestre.

4. Conséquences de la situation sanitaire sur le fonctionnement du DLST

Depuis plusieurs mois, les personnels sont partiellement en télétravail (avec les examens, on assiste à un retour en présentiel important, la situation devrait changer par la suite), mais une permanence est assurée dans les différents services (scolarité, informatique, l'R, direction).

Les examens se déroulent intégralement en présentiel. A noter, les difficultés rencontrées par le SAH pour recruter des secrétaires scripteurs pour certaines épreuves.

A partir du 15 janvier, reprise des cours et TD en distanciel et des TP en présentiel à mi-jauge, sauf pour la majorité des TP d'informatique qui se feront à distance. Suite aux annonces gouvernementales concernant des possibilités de retour en présentiel par groupes d'au plus 10 étudiants, une demande a été faite pour le DAEU (dont le public est particulièrement affecté par la situation actuelle, avec un décrochage important). Enfin, les tutorats sont maintenus, mais à distance uniquement, et, suite à l'annonce de crédits supplémentaires pour le tutorat en ces temps de pandémie, des moyens supplémentaires ont été demandés pour compléter le dispositif existant au DLST, en particulier pour proposer – si demandé – des tutorats personnalisés.

Frédérique Simonot rappelle que les deux bibliothèques universitaires sont ouvertes, sur réservation uniquement (utilisation de l'application Affluences). Par contre, le recrutement de tuteurs est compliqué car ceux-ci (étudiants de master) ont tendance à décrocher...

5. L1/L2 au DLST : quelques analyses par profils

Arrivées « extérieures » au DLST (Commission d'admission)

Yves Markowicz présente une analyse des arrivées à la rentrée 2020 via les dispositifs DAP (Demande d'Admission Préalable, pour l'admission en L1 hors PEF et Parcoursup), PEF (Portail des Etudes en France, pour l'admission en L1 ou L2 à partir de pays dans lesquels se trouve un espace Campus France), et eCandidat (admissions en L2 pour des étudiants déjà installés en France). Il présente également un comparatif par dispositif pour les 3 dernières années.

En ce qui concerne les L1, 142 DAP et 1103 candidatures via PEF ont été étudiées, avec des taux d'admissions de respectivement 51 et 38 %, et à l'arrivée, 31 et 129 inscrits, soit 22 et 11 % des candidatures (42 et 30 % des dossiers admis).

Pour les L2, 998 candidatures via PEF et 801 via eCandidat ont été étudiées, avec des taux d'admissions de respectivement 9 et 60 %, et à l'arrivée, 31 et 167 inscrits, soit 3 et 21 % des candidatures (36 et 35 % des dossiers admis).

Depuis 3 ans, on constate :

- pour les DAP, une relative stabilité du nombre de candidatures et d'admissions (légère hausse en 2019), mais une baisse du nombre d'inscrits cette année (même si le pourcentage d'inscrits par rapport aux admis est proche de celui de l'an passé, mais très en deçà de celui de l'année précédente) ;

- pour les PEF L1, une hausse – surtout en 2020 – du nombre de candidatures et d’admissions, avec pour conséquence une augmentation régulière du nombre d’inscrits (le pourcentage d’inscrits par rapport aux admissions est relativement stable) ;
- pour les PEF L2, une légère baisse du nombre de candidatures, mais une baisse plus élevée du nombre d’admissions (la commission d’admission serait-elle plus sévère ?), alors que le pourcentage d’inscrits par rapport aux admissions reste relativement stable ;
- pour eCandidat (L2), une forte hausse du nombre de candidatures en 2020, qui se traduit par une augmentation importante des nombres d’admis et d’inscrits (avec une grande stabilité du pourcentage d’inscrits par rapport aux admissions).

Ces comparaisons montrent que la crise sanitaire n’a pas trop impacté les inscriptions au DLST d’étudiants arrivés par ces différents dispositifs.

L’étude des résultats obtenus en 2019/2020 par les étudiants admis via ces dispositifs montre, comme pour la promotion précédente, qu’ils réussissent quasiment aussi bien à l’année que le reste de leurs promotions, avec toutefois des variations selon les dispositifs : meilleure réussite pour les PEF L1 (dont le taux de réussite est bien supérieur à la moyenne des étudiants de L1 et propédeutique) ; idem pour les PEF L2 (ce qui n’était pas le cas l’année précédente, une observation qui va elle aussi dans le sens d’une plus grande sévérité – sélectivité – de la commission d’admission pour ces étudiants).

Le genre au DLST

Les pourcentages de femmes inscrites en L1 (44 %) et L2 (40 %) au DLST sont proches de ceux de la promotion précédente. On retrouve les mêmes différences entre des formations fortement féminisées – en L1, SV et CeB, et les parcours internationaux correspondants ainsi que Science & Design, en L2, BIO, CHB et SVT, et les parcours internationaux correspondants – et d’autres, au contraire, peu féminisées – en L1, IMA et SPI (et PCMM dans une moindre mesure) ainsi que MIN International (mais pas PCM International), en L2, EEA, GC, GMP et INF, et, dans une moindre mesure, MIN et PM. En propédeutique, les femmes sont également peu représentées... mais ceci peut peut-être s’expliquer par un meilleur niveau global, comme le suggère l’analyse des taux de réussite !?

En effet, en 2019/2020, les chiffres confirment ce qu’on observe depuis de très nombreuses années, à savoir une meilleure réussite des femmes à tous les niveaux, avec des différences qui vont de 10 % en L1 à plus de 30 % (!) en propédeutique.

Les boursiers au DLST

En 2018/2019, le DLST était, parmi les composantes qui proposent des L1 et L2, celle qui avait le plus faible pourcentage de boursiers, et on peut penser que c’est toujours le cas. Cette année, le DLST accueille 33 % de boursiers en L1 et 35 % en L2. La part de boursiers est un peu plus élevée en propédeutique, en L1 CeB, ST, SV et Physique & Musicologie, et en L2 BIO, PHC et STE. A contrario, les L1 SPI, PCM International et Sciences & Design et les L2 EEA, GMP, MIN International, Physique & Musicologie et Sciences & Design sont les parcours qui accueillent les plus faibles proportions de boursiers. Le faible taux de boursiers en L1 SPI et dans deux des L2 qui lui font suite peut paraître surprenant, mais on peut penser que ceci résulte probablement d’une orientation préférentielle vers les IUT des boursiers intéressés par ces disciplines.

Si les chiffres sont moins tranchés que pour la réussite selon le genre, en 2019/2020, on retrouve une nouvelle fois de bien meilleurs taux de réussite parmi les boursiers. Les difficultés sociales seraient-elles un facteur de motivation supplémentaire ?

6. Questions diverses

○ *Information sur les crédits ORE*

Yves Markowicz présente les dotations obtenues par le DLST dans le cadre de la loi ORE. Des financements qui permettent l'emploi de contractuels (dont les deux emplois – 1,5 ETP – créés cette année pour les mathématiques et la physique-chimie en propédeutique), de vacataires enseignants ou d'heures complémentaires pour la propédeutique et l'école d'été, et d'emplois étudiants pour les tutorats, auxquels s'ajoutent les dotations pour les DETU – directeurs des études – et l'analyse de dossiers Parcoursup (dont une partie, après accord du conseil pédagogique de la Licence Sciences et Technologies et de la VP Formation, est utilisée pour rétribuer également l'analyse des dossiers pour la commission d'admission de la LST).

Ces dotations sont en augmentation régulière depuis 3 ans : 93,5 k€ en 2018/2019, 170,3 k€ en 2019/2020, 219,8 k€ cette année.

○ *Informations de la BU Joseph Fourier*

Frédérique Simonot rappelle les horaires des deux BU, accessibles sur réservation (y compris pour venir emprunter un document), avec des horaires relativement larges (pour le BUJF, 9h/19h du lundi au jeudi et 9h/17h le vendredi) mais des capacités d'accueil réduites et quelques restrictions liées au protocole sanitaire – Café des sciences et salles de travail en groupe fermées, journaux quotidiens non mis à la disposition du public. Les prêts sont prolongés jusqu'au 22 février.

Après avoir décrit l'application pour smartphone qui permet de réserver sa place à la BU en 3 clics seulement (<https://affluences.com/bu-joseph-fourier/reservation>, l'appli peut être téléchargée sur le site de la BU), Frédérique Simonot évoque la possibilité d'utilisation des ressources numériques à distance pour tous, et l'existence d' « ateliers de la doc élec », qui viennent s'ajouter aux formations pour les étudiants, maintenues via Zoom. Pour plus d'information, aller sur le site de la BU ou contacter bujf-formation@univ-grenoble-alpes.fr.

Enfin, il faut noter des retards dans les acquisitions d'ouvrages, certains éditeurs ayant annulé ou décalé des parutions (les commandes ont été faites jusqu'à début novembre).

○ *Epreuves de substitution*

La question des épreuves qui vont être organisées pour les étudiants empêchés de composer pour cause de Covid 19 (cas positifs, symptomatiques ou cas contacts) fait l'objet d'un débat au cours duquel les membres du conseil estiment qu'il y a là une surprenante rupture d'égalité vis-à-vis des étudiants absents pour d'autres raisons, et qui, eux, n'auront pas le droit de bénéficier de telles dispositions. Malheureusement, quoi qu'on en pense, la réglementation s'impose...

○ *Prochains conseils* : le 8 février (sous réserve) et le 8 mars.

La séance est levée à 18h30